



Logement social impot

Par chlogou

Bonjour,

Je suis dans un logement social depuis 1 an. Nous devons transférer au bailleur, nos déclarations des revenus pour l'année 2023 sur 2022. Or, mon conjoint a subi une erreur de la part des impôts qui a mal traiter son dossier. Nous nous sommes rendus aux impôts afin d'avoir un papier justifiant du retard, or notre bailleur ne veut rien savoir et souhaite avoir le papier en question, rien d'autre sous peine d'une facturation. Nous ne savons plus comment faire car les impôts ne peuvent pas faire cette déclaration avant fin mai.. Aurait-il une solution, un droit à l'oubli (même si ce n'en est pas un..) ?

Merci pour votre aide

Par kang74

Bonjour

Sans justificatif il vous sera appliqué un sur loyer .

Par de là, mieux vaut joindre ce que vous avez (même l'avis d'impots non corrigé) que rien .

Par chlogou

Bonjour,

Merci pour votre réponse, nous avons déjà joint l'avis d'impôt non corrigé et automatique ainsi qu'un papier des impôts justifiant du retard mais rien y fait, merci quand même